

Taux d'heures supplémentaires des salariés occupés à plein temps, en 2018

Selon les sections économiques, sans la section « P Enseignement »

Durée annuelle d'heures supplémentaires en % de la durée annuelle normale du travail. Uniquement les heures supplémentaires non compensées par des congés ou des durées de travail variables.

